

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24841**

Intitulé

MASTER : MASTER Master droit, économie, gestion mention droit des affaires spécialité juriste sécurité financière

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- 1°) Exercice de la fonction de conformité dans l'entreprise
 - Situer les missions conformité dans les activités de l'entreprise
 - Maîtriser le cadre législatif et réglementaire d'exercice de la conformité
 - Assurer la veille juridique et réglementaire
 - Représenter la mission conformité auprès des différentes instances
- 2°) Apporter une expertise dans la prévention du risque de non-conformité
 - Identifier les risques de non-conformité et les obligations de vigilance
 - Elaborer les normes de conformité
 - Définir les processus et les outils de la conformité
 - Prendre position sur les demandes d'avis de conformité
- 3°) Surveillance des risques de non-conformité
 - Caractériser et hiérarchiser les risques de non-conformité
 - Piloter les contrôles de conformité
 - Réaliser un contrôle
 - Mettre en place un plan d'actions correctives
- 4°) Reporting
 - Rendre compte de l'activité de la conformité des établissements de crédit
 - Rendre compte de l'activité de la conformité sur les opérations de marché
 - Rendre compte de l'activité de la conformité des établissements d'assurances
 - Rendre compte de l'activité de la conformité des grandes entreprises
 - Assurer le reporting aux organes de gouvernance
 - Présenter les rapports et les actions réalisées aux différentes instances
- 5°) Manager la conformité
 - Apporter une expertise aux organes de gouvernance
 - Animer la démarche conformité dans la banque
 - Définir le cadre des formations et en assurer la mise en œuvre

La spécialité vise à rendre les diplômés capables de maîtriser le cadre juridique dans lequel évolue l'entreprise pour maîtriser le risque juridique auquel elle est confrontée.

A l'issue de la formation, les diplômés seront capables :

- D'identifier, de prévenir, d'évaluer et de contrôler les risques de non-conformité. Le risque de non-conformité est défini comme le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaire, de pertes financières significatives ou d'atteinte à la réputation naissant du non-respect des dispositions propres aux activités de l'entreprise qu'elle soit de nature législative, réglementaire ou qu'il s'agisse de normes professionnelles et déontologiques, ou d'instructions des autorités de contrôle le cas échéant.
- De comprendre et de mettre en œuvre l'ensemble des outils de prévention des risques de non conformité, de piloter les dispositifs de contrôle et d'assurer le reporting aux instances dirigeantes.
- De promouvoir la conformité, en diffusant l'esprit et les bonnes pratiques au moyen de la formation du personnel et des conseils aux instances dirigeantes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs de la banque, de l'assurance, des entreprises de marché, des grandes entreprises à l'exportation.

La formation vise à former les futurs cadres ayant vocation à occuper des fonctions à responsabilités dans les services de contrôle interne, de compliance - contrôle de conformité, déontologie, sécurité financière, juriste conformité, déontologie etc. dans les banques, les assurances, ainsi que dans les entreprises exposées au risque de non-conformité notamment en matière de corruption.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1205 : Direction administrative et financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master est préparé sur deux ans et est validé par 120 ECTS.

Les enseignements sont menés en alternance avec l'activité professionnelle pour les salariés ou le stage en entreprise pour les demandeurs d'emploi et les étudiants, ou la mission d'apprentissage pour les apprentis-managers.

La formation est composée de six spécialités. Le fonctionnement interne de chaque spécialité est assuré sous la direction de son responsable.

Une mutualisation de séminaires est organisée entre les différentes spécialités. Des journées d'études transversales permettent de réunir les étudiants des différentes spécialités.

Les enseignements abordés concernent notamment les aspects suivants : fonction conformité, prévention du risque de non-conformité juridique, et les diplômés étudient également l'anglais juridique.

La formation est validée à l'issue d'un stage et d'un mémoire, des enseignements en méthodologie et recherche documentaire étant également dispensés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants-chercheurs et professionnels
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 31 août 2009 habilitant l'Université de Strasbourg à délivrer des diplômes de masters.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) :

<https://www.unistra.fr/index.php?id=18478>

Autres sources d'information :

<http://www.unistra.fr/>

<http://droit.unistra.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

1 place d'Athènes - BP 66

67045 Strasbourg Cedex

Historique de la certification :

A l'origine, il s'agissait du master – domaine : Droit, économie, gestion – mention : Droit des affaires – spécialité : Lutte contre la criminalité organisée dans sa dimension économique et financière